

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 23 juillet 2009

Le Conseil Municipal de Lestelle-Bétharram s'est réuni en séance ordinaire le jeudi 23 juillet 2009 sous la présidence de M. Jean-Marie BERCHON, Maire.

Présents : Tous les Conseillers étaient présents à l'exception de Mme Crystel Mouré, M Mathias Martell qui a donné pouvoir à Mme Marie-Claire Lacau et M. Alain Gracia qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie Berchon.

Secrétaire de séance : Michel Corsini.

Le compte-rendu sommaire de cette séance a été affiché le 27 juillet 2009 en exécution de l'article L. 2121-25 du CGCT.

En liminaire, M. le Maire lit le compte-rendu de la séance du 11 Juin 2009, qui est adopté à l'unanimité.

1- Locaux commerciaux

a) signature d'un bail commercial

La Société "Hair Libre" est intéressée par la location d'un local commercial à l'usage du salon de coiffure. M. le Maire est autorisé par le Conseil à signer un bail commercial avec la Sarl "Hair Libre" pour un montant mensuel de 320 € L'ouverture de ce salon de coiffure est prévue le 1^{er} Octobre.

b) marché volets roulants

Le Maire est autorisé à signer le marché avec la Sarl Texia pour un montant de 11.513 € HT pour l'équipement des locaux commerciaux en volets roulants et stores.

c) avenant loyer boulangerie

Le Conseil Municipal décide de porter le loyer de la Boulangerie pour le mois de Juillet, à 110 € en raison du retard de finitions dans le local.

2- Travaux de restauration de la Chapelle Notre Dame : Signature des marchés

Suite à la décision de restaurer le massif occidental, deux tranches, l'une ferme, l'autre conditionnelle, ont donné lieu à un appel d'offre. Suite à l'ouverture des plis, la commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

Pour le Massif Ouest

Maçonnerie : Cazenave (15.555,12 € plus 8.477,16 € pour l'option TF)

Couverture : Camblong (28.407,13 €)

Zinguerie-Plomberie : Camblong (560 €)

Menuiserie : Salette (2.532 €)

Soit un total de 47.054,25 € auxquels s'ajoutent 8.477,16 € de l'option pour arriver à une offre de 55.531,41 €

Pour le Massif Est et la façade centrale :

Maçonnerie : Cazenave (61.817,40 €)

Couverture : Camblong (15.003,05 € plus une option de 19.387,33 €)

Zinguerie-Plomberie : Camblong (1.892 €)

Menuiserie : Salette (6.020 € plus une option de 3.067,40 €)

Vitreaux : Verres et Lumière du Béarn (4.890 €)

Soit un total de 89.622,45 € auxquels s'ajoutent 22.454,73 € des options pour arriver à une offre de 112.077,18 €

Total des deux tranches 167.608,59 € auquel il faut rajouter 19.588,28 € d'honoraires.

Le Conseil à l'unanimité accepte les propositions de la commission d'appels d'offres.

De plus, M. le Maire est autorisé par le Conseil à :

- a) signer les marchés
- b) demander les subventions auprès de l'Etat, la Région et le Département pour la deuxième tranche.

3- Questions diverses

- a) **Cin'étoiles** : la séance se déroulera au Parc des Sports le 25/08/2009. Film proposé : le renard et l'enfant.
- b) **Classe spécialisée** : un enfant de Lestelle étant inscrit à Nay, en classe spécialisée, il est demandé 380 € à la Commune au titre de la participation aux frais. Cet enfant ayant été domicilié à Montaut puis à Lestelle, après accord entre les deux Maires, la commune de Lestelle participera aux 3/10èmes des frais soit 114 €;
- c) **Formation des élus** : Des stages sont prévus dans différents domaines. Les candidats à ces formations sont priés de poser leurs candidatures auprès du secrétariat.